

Redevance Déchets, bientôt mise en place : les prochaines étapes

Dernière chance pour vous faire recenser et continuer à utiliser le service de collecte des déchets !

Vous ne vous êtes pas présenté(e) aux permanences ? Une dernière série de rendez-vous est organisée, chaque lundi à Ploërmel, afin de vous permettre d'être recensé(e) d'ici la fin d'année.

⚠ Sans cette démarche, vous ne pourrez plus bénéficier du service de collecte à partir de 2026.

PRENDRE RDV :



Merci de prendre RDV, d'ici fin décembre, en flashant le QR CODE ou :

- via ce lien : www.ploermelcommunaute.bzh/permanences-de-rattrapage-redevance-dechets
- par mail ou téléphone : 02 97 73 20 96 / dechets@ploermelcommunaute.bzh

D'ici quelques mois : courrier d'informations

Vous recevrez, d'ici quelques mois, un courrier dans votre boîte aux lettres contenant :

- Votre nouvelle carte d'accès aux déchèteries et/ou aux bornes (pour les foyers situés en centre-ville historique de Josselin ou Ploërmel)
- Toutes les informations pratiques sur la mise en service des nouveaux bacs et l'utilisation des bornes (dates de démarrage, jours de collecte, lieux et consignes de présentation)

Courant 2026 : phase test

Le lancement de la phase test interviendra en 2026 (la date précise vous sera indiquée dans le courrier).
À ce moment-là :

- Vous commencerez à présenter vos nouveaux bacs à la collecte. Conservez vos anciens quelques temps encore : leur récupération sera organisée ultérieurement.
- Vous utiliserez votre nouvelle carte pour accéder aux déchèteries et/ou aux bornes (pour les foyers situés en centre-ville historique de Josselin ou Ploërmel).
- Votre production de déchets sera comptabilisée, cela vous permettra de suivre votre consommation et d'adopter les bons gestes.
- Aucune facturation réelle de Redevance Déchets ne sera appliquée en 2026 : vous recevrez uniquement une simulation de facture et réglerez, pour la dernière fois, la Taxe ou la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

En 2027 : lancement officiel

La Redevance Déchets entrera pleinement en vigueur.

Votre production de déchets sera prise en compte pour la facturation réelle.

La première facture Redevance Déchets vous sera envoyée fin 2027.



SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

02 97 73 20 96 • dechets@ploermelcommunaute.bzh

www.ploermelcommunaute.bzh/dechets

